

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
<b>Herausgeber:</b>	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	17 (1911)
<b>Artikel:</b>	Médailles genevoises décernées au "secours suisse" du XVIIe au XIXe siècle
<b>Autor:</b>	Demole, Eug.
<b>Kapitel:</b>	II: Médailles distribuées aux officiers de la garnison suisse envoyée à Genève à l'occasion des troubles populaires de l'année 1707
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-172626">https://doi.org/10.5169/seals-172626</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cette médaille présente au droit des U et au revers des V pour exprimer la lettre U. On peut donc, sans crainte de se tromper, classer la médaille que nous avons décrite sous le n° 3 parmi celles offertes aux officiers suisses à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Au reste, nous allons voir qu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce furent de tout autres médailles qui furent frappées.

**II. — Médailles distribuées aux officiers de la garnison suisse envoyée à Genève à l'occasion des troubles populaires de l'année 1707.**

Vers la fin de l'année 1706 et au commencement de 1707, une partie de la bourgeoisie de Genève sollicita du gouvernement diverses réformes politiques, telles que le vote au scrutin secret pour l'élection du Conseil des Deux-Cents, la révision et l'impression des édits et la limitation de la parenté dans les conseils.

Ces demandes ne furent que partiellement accordées et il en résulta des troubles populaires assez sérieux. Les mécontents avaient choisi comme chef un avocat de talent, mais ambitieux, Pierre Fatio, dont la conduite ne mérita certes pas le triste dénouement qui s'en suivit, mais qui aurait cependant pu, grâce à l'influence dont il jouissait, exercer une action plus efficace pour calmer ses concitoyens.

L'agitation populaire ne cessant pas, le gouvernement demanda alors à Berne un secours en hommes qui fut envoyé le 3 juin 1707 et fut accru, le 1<sup>er</sup> août suivant, d'une compagnie zurichoise. Pierre Fatio, arrêté le 18 août, fut exécuté le 6 septembre, après un jugement fort sommaire.

D'autres chefs payèrent également de leur vie la participation qu'ils avaient prise à ces événements.

Les troupes bernoises quittèrent Genève le 3 janvier et celles de Zurich à la fin de mars 1708.

Nous ne savons si le gouvernement décerna des médailles aux officiers des troupes bernoises ; en revanche, les officiers zurichois en recurent et voici ce que nous lisons à cet égard dans le Registre du Conseil :

R. C. 12 mars 1708, vol. 208, p. 190. — *Médailles pour les officiers de Zurich.* — On a trouvé<sup>1</sup> un coin tout fait, où il y a d'un côté une double aigle impériale et de l'autre une arquebuse, avec cette légende *Pro Christo et patria*, pour en frapper des médailles pour les officiers de Zurich.

*Ibid.* 14 mars, p. 193. — *Médailles pour les officiers de Zurich.* — M. le syndic de la Garde a représenté céans les médailles destinées pour les officiers de Zurich, où l'on voit d'un côté les armes de la S<sup>ie</sup> et autour GENEVA CIVITAS et dans le revers une double aigle impériale qui tient une arquebuse dans ses griffes, avec ces mots : PRO CHRISTO ET PATRIA.

*Ibid.* 16 mars, p. 195. — *Médailles pour les officiers de Zurich.* — M. l'ancien syndic Buisson a rapporté qu'il avoit délivré les médailles aux officiers de Zurich, celle du capitaine de 5 pistoles d'Espagne, du lieutenant de 3, du sous-lieutenant de 2; qu'il avoit aussi délivré 3 écus au premier sergent, faisant les fonctions d'aide-major et un écu à chacun des autres bas-officiers.

Voici la description de la médaille offerte en 1708 :

4. — Dans un cercle de grènetis (D 4) \* GENEVA \* CIVITAS \* 1657 \*

Armes de Genève, dans un cercle, surmontées d'un soleil formé de quatre rayons droits et de quatre rayons ondulants. Au centre du soleil, deux cercles concentriques, soit la représentation d'une cible.

<sup>1</sup> Dans le bordereau des coins remis le 9 novembre 1677 au graveur de la Monnaie, Domaine Dassier, on mentionne trois coins « pour les pièces d'argent de la Colouvrenière » (emplacement aux portes de la ville où avaient lieu les tirs aux armes à feu). Il semble bien que ces coins fussent les mêmes que ceux « trouvés » en 1708. C'étaient sans aucun doute ceux du « mousqueton », pièce frappée pendant un temps pour les exercices de l'arquebuse comme médaille de prix. (Conf. E. Demole. *Histoire monétaire de Genève*, 1535-1792. Genève, 1887, p. 99, n. 6.)

R. Dans un cercle de grènetis (D 4) PRO · CHRISTO · ET · PATRIA ·

Aigle éployée et couronnée, tenant en ses serres un mousquet tourné à droite.

R. Mod. 0,029. Cab. de num. de Genève.

Pl. I, n° 4.

D'après les documents rapportés ci-dessus, le Conseil n'aurait délivré que trois médailles en or et aucune d'elles ne nous est parvenue. Quant aux récompenses accordées aux sous-officiers, il est bien probable qu'elles consistaient en monnaies et non en médailles. Dès lors, la pièce que nous venons de décrire, et qui n'est pas d'une extrême rareté, représente bien le *mousqueton*, médaille des Exercices de l'Arquebuse, frappée en 1657, et non point la médaille sortie des mêmes coins, mais frappée en or en 1708.

Il paraît qu'après les troubles de l'année 1707, quelques personnes projetèrent de frapper une médaille dont un côté aurait représenté Milon de Crotone écrasé par les deux parties du tronc d'arbre qu'il avait essayé de séparer ; l'autre côté aurait fait allusion à la conspiration de Fatio, avec ces mots : SIC FATIO<sup>1</sup>.

### III. — Médailles données aux officiers suisses envoyés à Genève lors de l'occupation de la Savoie par l'armée espagnole, en 1743-1744.

A la mort de Charles VI, le roi de Sardaigne prit le parti de la maison d'Autriche, tandis que l'Espagne

<sup>1</sup> Conf. Jean Picot. *Histoire de Genève*. Genève, 1811, 3 vol. in-8, vol. 3, p. 212. — Il convient aussi de rappeler qu'à la fin de 1706, avant que les troubles populaires eussent éclaté et nécessité l'intervention des Suisses, quatre projets de médailles furent proposés, mais non exécutés, pour commémorer en apparence le repas qui eut lieu le 2 décembre 1706, lors de l'achèvement des travaux à l'hôtel de ville, mais en réalité pour sceller l'union et la bonne intelligence qui existaient entre les Conseils. Après les événements de 1707, l'auteur de ces projets de médailles, le pasteur Pierre Viollier, les remania, mais ils ne furent pas exécutés. (Conf. A. Cahorn. *Quatre projets de médailles genevoises, 1706-1707*, dans la *Revue suisse de numismatique*, 1894, t. IV, pp. 39-48, av. 2 pl.)